

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7303512801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7303512801>

Cette annonce a été mise en ligne le **21 septembre 2022** sur **Actu.fr - le Penthièvre**
Pour le département : **22 - COTES D'ARMOR**

*DAVID LE GALL PARTNERS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 6 750 euros
Siège social : 6 route de Brest
22200 GUINGAMP
453 467 748 RCS SAINT-BRIEUC*

AVIS DE TRANSFORMATION - PRÉSIDENCE

Aux termes des décisions de l'associé unique du 20/08/22 et à compter du même jour, la société a été transformée en société par actions simplifiée, cette transformation entraînant la publication des mentions suivantes :

Anciennes mentions : Capital : Le capital social est fixé à 6 750 euros. Il est divisé en 675 parts sociales, de 10 € chacune ; Forme : SARL ; Administration : Gérant : David LE GALL 21 rue de la Liberté 29800 LANDERNEAU ;

Nouvelles mentions : Capital : Le capital social reste fixé à 6 750 euros. Il est divisé en 675 actions ordinaires de même catégorie, de 10 euros chacune, entièrement libérées ; Forme : SAS ; Administration pour une durée indéterminée : Présidente : EURL DLG HOLDING, 14 rue Eric Tabarly 22200 PABU, RCS SAINT-BRIEUC 919 347 278, représentée par M. David LE GALL en qualité de gérant.

Mentions complémentaires : admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ; Agrément : en cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés ou au conjoint, aux ascendants ou descendants du cédant, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de

parenté avec le cédant qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les 3/4 des actions composant le capital social. RCS SAINT-BRIEUC. Pour avis,

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

